Informatique et liberté - La synthèse



2 jours (14 heures)

Délai maximum: 2 mois.

Parcours concourant au développement des compétences. Action de formation réalisée en application des articles L 6313-1 et L 6313-2 du Code du

Si vous êtes en situation de handicap, contactez-nous avant le début de votre formation pour que nous puissions vous orienter efficacement et vous accueillir dans les meilleures conditions.



Objectifs pédagogiques

- Etre en mesure de cartographier les données personnelles de son entreprise
- Savoir utiliser la boîte à outils du correspondant informatique et libertés : reporting interne, liste des traitements, charte
- Pouvoir bâtir un plan d'actions pour sensibiliser le personnel de l'entreprise aux risques



Pré-requis

Pas de pré-requis spécifiques.



Modalités pédagogiques

Modalités de formation:

- Formation réalisée en présentiel, à distance ou mixte,
- Toutes nos formations peuvent être organisées dans nos locaux ou sur site
- Feuille de présence signée en demi-journée, questionnaires d'évaluation de la satisfaction en fin de stage et 60 jours après, attestation de stage et certificat de réalisation.
- Horaires de la formation: 9h 12h30 et 13h30 17h.
- Les horaires de la formation sont adaptables sur demande.



Moyens pédagogiques

- Formateur expert dans le domaine,
- Mise à disposition d'un ordinateur, d'un support de cours remis à chaque participant,
- Vidéo projecteur, tableau blanc et paperboard,
- Formation basée sur une alternance d'apports théoriques et de mises en pratique
- Formation à distance à l'aide du logiciel Teams pour assurer les interactions avec le formateur et les autres stagiaires, accès aux supports et aux évaluations. Assistance pédagogique afin de permettre à l'apprenant de s'approprier son parcours. Assistance technique pour la prise en main des équipements et la résolution des problèmes de connexion ou d'accès. Méthodes pédagogiques : méthode expositive 50%, méthode active 50%.

Public visé

DSI, SI ou toute personne dont la mission est d'assurer le respect de la loi Informatique et libertés

Modalités d'évaluation et de suivi

Evaluation des acquis tout au long de la formation : QCM, mises en situation, TP, évaluations orales...



Programme de formation

1. En Pratique ça donne quoi?

- Le correspondant informatique et libertés
- Les exigences de la loi
- La nature du lien avec la CNIL

2. Réussir en tant que correspondant informatique et libertés

- Les compétences
- Définir un plan de formation pour concilier les attentes de l'entreprise et de la CNIL

Contacts



Notre centre à Mérignac 14 rue Euler 33700 MERIGNAC

05 57 92 22 00 contact@afib.fr











Informatique et liberté - La synthèse



• Les leviers d'une intégration réussie

3. Cartographier le « risque données personnelles » de son entreprise

- Mesurer le "risque données personnelles"
- Identifier les modifications à apporter
- Elaborer un plan d'actions correctives

4. Par où commencer?

- Etat des lieux Informatique et Libertés de l'entreprise
- Focus : analyser les risques inhérents à l'entreprise
- Mettre en place la liste des traitements
- Les informations à diffuser en interne, les échanges à entretenir avec la cnil
- Améliorer l'information interne et externe
- Quels outils de communication créer ? Comment éviter les manquements individuels ?
- Elaborer une charte
- Elaborer son propre système de reporting interne

5. Les missions

- Les échanges avec la CNIL
- Fiche de création de nouveaux traitements, liste des traitements, charte TIC... la boîte à outils du CIL
- Formalités et obligations légales
- Modification substantielle des traitements
- Solutions techniques et organisationnelles
- Remplir une demande d'autorisation auprès de la CNIL
- Réaliser un audit Interne
- Méthodologie : les outils clés